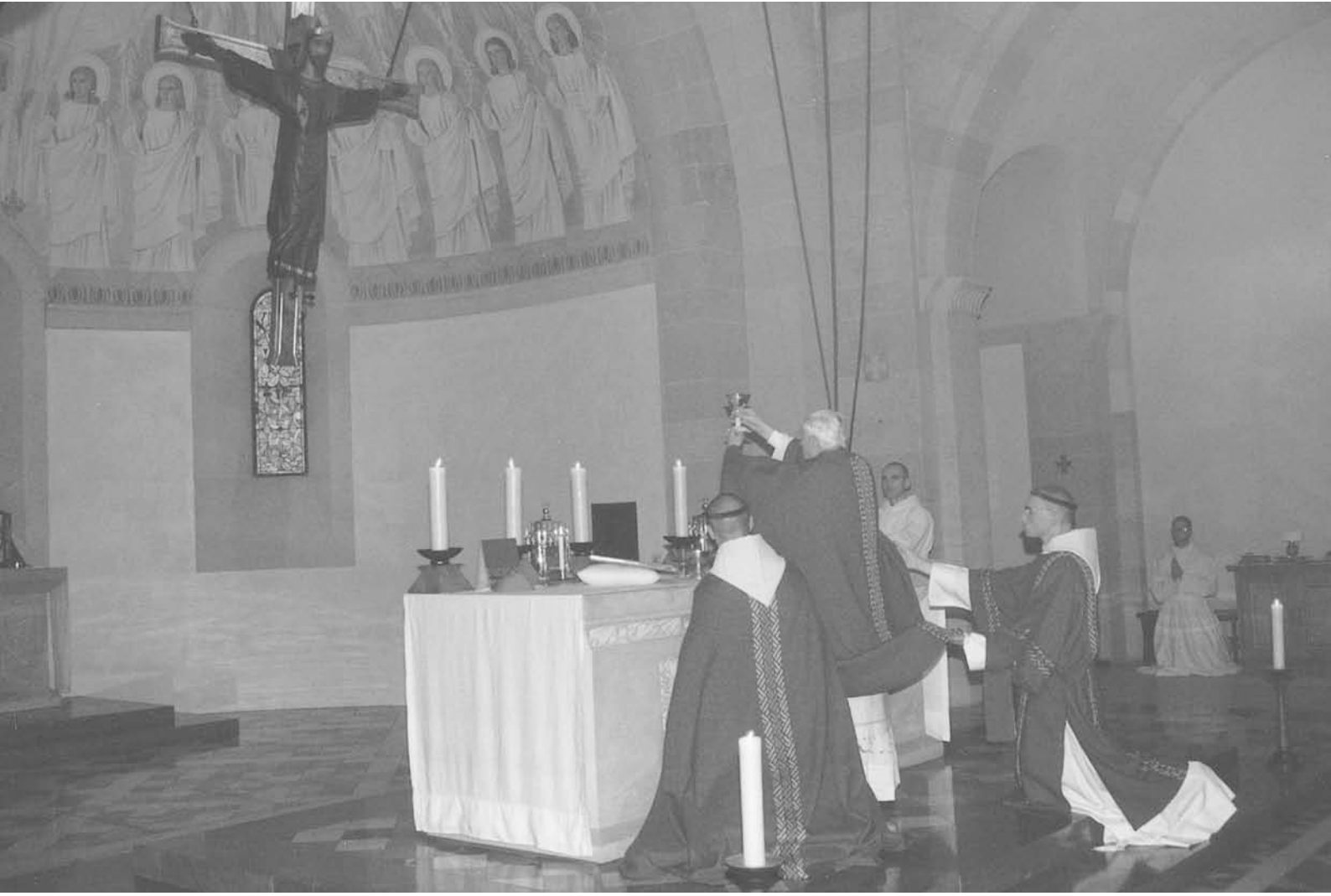

Photo R. L'Ollivier

Le cardinal Ratzinger célèbre la messe à l'abbaye en 1995 dans la «forme extraordinaire du rite romain»

LES AMIS DU MONASTERE,

ISSN 0981 0072

Vendredi 14 septembre 2007
Exaltation de la Sainte Croix

MERCI, TRÈS SAINT-PÈRE!

C'est dans un esprit filial que nous recevons le Motu proprio *Summorum Pontificum cura.* Nous ne sommes pas habilités, ni les évêques ni personne d'ailleurs, à donner de bonnes ou de mauvaises notes aux documents émanant du souverain pontife. Nous sommes en revanche dans le devoir de recevoir ce document et d'essayer d'en comprendre les enjeux. Il serait simpliste de croire que la décision du pape fût une pure séduction vis-à-vis de la Fraternité Saint-Pie X, même si son cœur (et le nôtre tout autant) désire ardemment des accords. Mais l'enjeu est plus vaste. Il s'agit avant tout de chasser l'esprit de rupture qui, tel une fumée de Satan, a investi une partie non négligeable de l'Église. On pourrait comparer – non sans quelque exagération, bien sûr – l'action du Saint-Père à un grand exorcisme fait de prières et de gestes. Cet esprit mauvais qu'il faut chasser est celui de rupture. C'est la théorie selon laquelle il y a une discontinuité entre l'Église anté-conciliaire et l'Église post-conciliaire. Le bon esprit est celui de la continuité ou plutôt, pour reprendre les termes de Benoît XVI, celui de la réforme, c'est-à-dire de la fidélité à la Tradition dans le dynamisme dont le principe a été donné par Jean XXIII : « Il est nécessaire que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être fidèle-

ment respectée, soit approfondie et présentée d'une façon qui corresponde aux exigences de notre temps » (Discours d'ouverture du concile, 11 octobre 1962).

Le Saint-Père s'attaque donc à cet esprit mauvais. D'abord par des discours qui sont comme des prières rituelles. Nous avons tous en mémoire celui qu'il prononça à la Curie romaine le 22 décembre 2005, et dans lequel il décrit la situation de l'Église, situation qui ressemble à celle d'un possédé. « Le cri rauque de ceux qui, en raison de la discorde, se dressent les uns contre les autres, les bavardages incompréhensibles, le bruit confus des clameurs ininterrompues a désormais rempli presque toute l'Église en faussant, par excès ou par défaut, la juste doctrine de la foi » : cette description est celle que saint Basile faisait de l'Église en 341, après le concile de Nicée. Rien de nouveau sous le soleil. Dans ce discours, Benoît XVI condamne sans appel l'esprit de rupture et lui écrase la tête en en dénonçant les principes et les principaux agents que sont les médias et les théologiens modernistes.

Autre texte important : la mise au point en date du 10 juillet dernier de la Congrégation pour la doctrine de la foi au sujet d'un point de doctrine (le fameux *subsistit in*).

Songeons enfin à un autre texte très vigoureux : la conférence du cardinal Arinze, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, pour les 50 ans de l'Institut supérieur de liturgie de Paris. Ce discours est un grave avertissement contre l'entreprise d'innovation perpétuelle et d'abus qui a pénétré le fonctionnement de cet institut officiel de l'Église. Il est évident que l'esprit de rupture s'est introduit dans l'Église d'autant plus facilement que les bouleversements de la liturgie ont laissé croire que l'on changeait de foi. Ce qui, dans le culte, était sacro-saint et obligatoire, est devenu progressivement complètement interdit. Et ce qui était interdit est devenu obligatoire.

Après les discours vient le tour des gestes, comme dans un exorcisme. Le Motu proprio redonnant à tous les prêtres et aux groupes stables de fidèles l'usage de l'édition typique de 1962 du missel romain est la preuve qu'il n'y a pas de rupture dans l'histoire de l'Église. Le Saint-Père va loin dans cette continuité puisqu'il affirme qu'il n'y a qu'un seul rite sous deux formes. Benoît XVI colmate la brèche.

Pour finir, il faut se poser la question de l'intérêt de garder le missel de 1962 si vraiment il y a continuité. Pourquoi ne pourrait-on pas vivre les valeurs du missel 62 dans celui de 69 ? C'est la question que nous ont posée des évêques. La réponse est assez simple. Sans toucher à la question grave des abus dont souffrent encore trop de fidèles ni à celle de la réforme de la réforme qui devrait redonner au culte une plus grande sacralité et des signes plus forts de foi envers la présence réelle, il est indéniable qu'il y a une différence d'approche théologique entre les deux missels. Le Père Cassingena-Trévedy, dans son livre *Te igitur* (Ad solem, 2007), résume de façon positive cette différence : l'un, de tradition grégorienne, est la liturgie du « ciel sur la terre », « un ciel qui s'impose à la terre dans sa radicale et somptueuse altérité » ; l'autre, de tradition plus augustinienne, est la liturgie du « ciel pour la terre » avec le souci, parfois exagéré dit-il, de l'adaptation au monde. L'un exprime plus la hiérarchie de l'Église ; l'autre exprime davantage son caractère de communion fraternelle. C'est pourquoi nous préférons le missel de 62, préférence motivée par des aspects théologiques et inscrite dans nos Déclarations.

Maintenant que la continuité de l'Église avec son passé est plus claire, prions pour que l'unité au sein de l'Église puisse se faire dans la charité. Ainsi soit-il !

† F. Louis-Marie, o. s. b.
abbé

Mgr GAMBER : « IL NE FAUT PAS PERDRE ESPOIR ! »

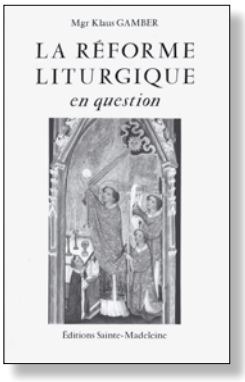

Il y a trente ans, Mgr Klaus Gamber, éminent liturgiste de Ratisbonne, suggérait, face à la crise de la liturgie, une coexistence pacifique de l'ancien rite de la messe et du nouveau. C'était notamment l'objet du chapitre intitulé Tentative de solution *dans son ouvrage* Die Reform der Römischen Liturgie *dont nous avons publié en 1992 une traduction en français*[1]*. Nous en reproduisons ci-dessous quelques extraits. Quand on sait que le cardinal Ratzinger disait de Gamber qu'il était, à l'époque, « le seul savant, face à une armée de pseudo-liturgistes, dont la pensée jaillisse vraiment du cœur de la liturgie de l'Église », on ne s'étonnera pas de retrouver, à quelques nuances près, la plupart de ses idées dans le Motu proprio du 7 juillet dernier...*

[...] Il faut essayer de trouver une solution au problème liturgique. Au moment où nous écrivons, voici celle qui se présente.

Le *ritus romanus* et le *ritus modernus* devraient être tous deux considérés comme légitimes. Ils devront cependant être nettement distingués l'un de l'autre comme deux rites indépendants, et cela de telle manière que le missel romain utilisé jusqu'ici, ainsi que les autres livres liturgiques (rituel et pontifical), soient à nouveau imprimés et autorisés sous leur forme pré-conciliaire. Les modifications du rite de l'après-Concile ne devraient être valables que pour le *ritus modernus*. En font partie, entre autres, le changement dans les paroles de la consécration, qui a scandalisé de nombreux prêtres, les nouvelles prières eucharistiques, ainsi que la nouvelle distribution des lectures, qui, de toute façon, étant donné ses insuffisances, devra être remplacée par une autre, meilleure. [...]

Il est vrai que les modifications apportées au calendrier liturgique (avec une autre numérotation des dimanches !) et au sanctoral pourraient susciter quelques difficultés, étant donné le système à double voie des rites, si on l'adoptait. Mais ces difficultés ne devraient pas être insurmontables. La célébration *versus populum,* injustifiable du point de vue tant historique que théologique et sociologique, devrait être peu à peu à nouveau éliminée.

Quant au *ritus romanus,* on songera à un enrichissement de la messe selon l'esprit du Concile Vatican II, par l'adoption d'un plus grand nombre de préfaces propres empruntées au trésor des anciens sacramentaires romains, et par une proposition de péricopes supplémentaires. [...] Mais on doit considérer comme allant de soi de nos jours que les lectures, y compris celles du *ritus romanus,* soient en général proclamées dans la langue du pays.

Il est sans intérêt de faire subir au *ritus romanus* traditionnel, comme on l'a malheureusement fait jusqu'ici, les expériences actuelles (et il faut considérer que la plupart des innovations en sont). Sinon on perdrait un élément important, cette continuité des formes de la messe dont nous avons plusieurs fois parlé dans les exposés qui précèdent. Tandis que, si on laisse inchangé l'ancien rite et si on continue à l'utiliser à côté du nouveau – mais comme quelque chose de vivant et non comme une pièce de musée ! –, on aura gardé à toute l'Église, telle qu'elle se manifeste à travers les différents peuples, un élément important pour l'avenir : l'unité du culte.

C'est ainsi que l'ancien *ritus romanus* – qui est plus « moderne » qu'on ne le croit, justement à cause de l'usage de la langue latine qui avait déjà fait le lien entre les peuples d'Europe au Moyen Âge – pourrait contribuer à ce que, aujourd'hui aussi, les hommes se rapprochent au cours de la messe et ne soient pas séparés par la barrière des langues : souci qui a malheureusement échappé, dans le vertige de la réforme liturgique. Surtout dans les régions aux populations mêlées, comme par exemple le Tyrol du Sud, le latin dans la liturgie pourrait être une bénédiction.

Bien des problèmes pourraient être résolus dans l'Église par la stricte séparation entre le rite romain et la nouvelle liturgie en langue vulgaire du *ritus modernus,* et par la possibilité ainsi offerte aux fidèles d'utiliser les deux formes de messe. [...]

On pourrait objecter que la solution proposée ici de deux rites utilisés parallèlement pourrait troubler l'unité ecclésiale dans les paroisses. On répondra à cela que, dans l'ensemble de l'Église et surtout en Orient, il y a eu de tous temps plusieurs rites reconnus par Rome. Cela ne saurait donc être vraiment grave si, dans l'Église romaine également, deux formes de messe coexistaient côte à côte – au moins pour un certain temps. Mais si seulement il n'y en avait actuellement que deux ! Pour l'instant il y a, comme on sait, d'innombrables rites, nombre de prêtres « arrangeant » la messe entièrement à leur guise. Il ne peut donc être vraiment question d'unité de rite. Nous sommes aujourd'hui devant les décombres d'une tradition remontant à deux mille ans. On peut craindre qu'en raison des innombrables réformes cette tradition

---

1. Mgr Klaus Gamber, *La Réforme liturgique en question*, 128 pages, 12 €. Autre ouvrage du même auteur à nos éditions : *Tournés vers le Seigneur !* (sur l'orientation de l'autel), 90 pages, 8 €. Les deux sont préfacés par le cardinal Ratzinger.

ne soit déjà détruite, au point qu'il soit difficile de la faire revivre. Aussi ose-t-on à peine se demander aujourd'hui si, après un tel démantèlement, une reconstruction de l'ancien ordre est seulement possible. Pourtant il ne faut pas perdre espoir!

CHRONIQUE DU MONASTÈRE

Jeudi 24 mai : Dom Gérard et Père Jehan rendent visite à Dom Marie de la Chapelle, condisciple de Dom Gérard à l'école des Roches, et ancien abbé de Tournay.

Vendredi 25 mai : Père Henri et Père Damien partent pour le 25e pèlerinage Paris-Chartres. Père Abbé les rejoindra lundi pour la messe de clôture, célébrée par l'abbé Pozzetto dans la cathédrale de Chartres.

Samedi 2 juin : Confirmations en Avignon pour dix-sept jeunes et moins jeunes, préparés et conduits par Père Hugues. L'abbé Michel Berger célèbre la messe, et Monseigneur l'archevêque donne le sacrement, comme désormais chaque année.

Dimanche 3 juin : Père Abbé et plusieurs frères participent à Notre-Dame de l'Annonciation à la célébration des soixante ans de profession monastique de Mère Élisabeth, fondatrice et première abbesse. — Père Ambroise se rend à Paris pour passer son deuxième tour d'examens de philosophie à l'IPC.

Lundi 11 juin : Un escadron de légionnaires bivouaque près du monastère. Les hommes du rang se reposent sous les pins tandis que les cadres ont le réconfort de partager notre frugal dîner puis de visionner notre diaporama.

Vendredi 15 juin : En cette fête du Sacré-Cœur, Père Abbé procède chez les moniales à la consécration des vierges de Sœur Eustochium.

Mercredi 20 juin : L'abbé Coiffet confie à nos prières son ministère d'aumônier au collège « L'Espérance », près de La-Roche-sur-Yon, où il est confronté à l'inculture religieuse des élèves.

Vendredi 22 juin : Deux moines orthodoxes du monastère de La Faurie (Hautes-Alpes), dont le jeune archimandrite, passent une partie de la journée au monastère.

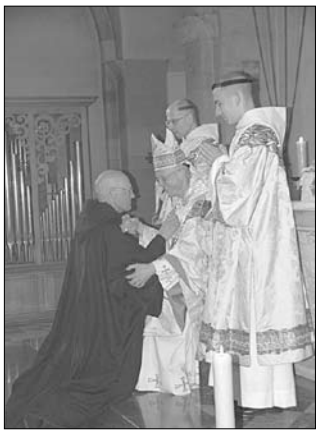

Le jubilé de Frère Paul

Dimanche 24 juin : Jubilé d'argent de Frère Paul. Père Abbé, revenu de La Garde pour la circonstance, prêche sur le « nom nouveau » donné aux moines, comme aux personnages bibliques, notamment à saint Jean-Baptiste. Et en début d'après-midi, il repart à La Garde, emmenant avec lui Père Ambroise pour quelques jours.

Samedi 30 juin : Père Abbé est à Wigratzbad pour les ordinations de la Fraternité Saint-Pierre, conférées cette année par Mgr Léonard, évêque de Namur.

Lundi 3 juillet : Père François-de-Sales revient de deux jours de pèlerinage à la Grande Chartreuse avec le Chapitre Sainte-Madeleine (soixante pèlerins).

Samedi 7 juillet : Ouverture d'une retraite prêchée par Père Germain et Père Charbel à onze oblats et quatorze oblates.

Dimanche 8 juillet : La grand-messe est suivie d'un *Te Deum* en action de grâces pour le Motu proprio *Summorum Pontificum,* lequel élargit considérablement le droit d'user des livres liturgiques de 1962.

Dimanche 15 juillet : Messe conventuelle célébrée par Père Abbé pour le repos de l'âme de M. Louis Liotier, maire du Barroux pendant 24 ans, et décédé dimanche dernier à 94 ans. M. Liotier avait accepté notre installation dans sa commune malgré l'opposition de certains de ses administrés et de divers ecclésiastiques. À la fin de la messe, nous sonnons le bourdon "Benoît" dont il était le parrain.

Lundi 16 juillet : Pour cette grande promenade, les novices vont dormir sous les étoiles au sommet du Mont Serein. Réveil avant l'aube afin de contempler au sommet du Mont Ventoux le lever du soleil.

Dimanche 22 juillet : Comme chaque fois que la Sainte-Madeleine tombe un dimanche, la messe est solennisée par les traditionnels galoubet et tambourin de M. Coutarel, accompagné à l'orgue par Jean-Sébastien Bressy. Le cardinal Panafieu s'est déplacé pour nous donner l'homélie, une belle méditation sur sainte Madeleine et sur la manière d'aimer l'Église.

Le cardinal Panafieu

Lundi 23 juillet : Le Père Daniel-Ange, apôtre des adolescents, nous entretient au début de notre promenade de son ministère d'évangélisation du festival d'Avignon, consistant en l'accueil de milliers de personnes à la chapelle

des Pénitents Gris, où une catéchèse rapide est offerte à tous, accompagnée d'une exposition du Saint-Sacrement.

Mercredi 1er août : Messe d'action de grâces pour les 100 ans du scoutisme, célébrée par Père Philippe, ancien scout et conseiller religieux de nos guides et louvettes. Après la messe, selon l'invitation de Benoît XVI, renouvellement de la promesse par tous les scouts ou anciens scouts présents. L'église abbatiale est comble.

Samedi 4 août : Un groupe de sept prêtres bavarois est parmi nous pour sa retraite annuelle et pour apprendre à célébrer selon la « forme extraordinaire du rite romain ».

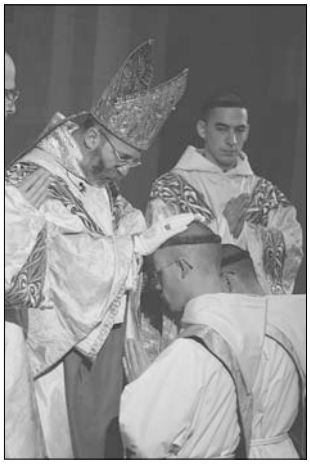

Photo O. Figueras

Mgr Centène impose les mains aux ordinands

Jeudi 9 août : Importante conférence de notre Père Abbé sur la place du travail manuel dans la vie monastique. Pour prolonger la réflexion, nous écoutons à midi sur le même sujet la lettre circulaire adressée aux Trappistes par Dom Gabriel Sortais le 8 décembre 1954.

Vendredi 10 août : Au chapitre du soir, Mgr Raymond Centène, « catalan par nature et breton par grâce », nous parle de la préoccupation première de son diocèse de Vannes : évangéliser les jeunes, comme le dit bien sa devise *Ut cognoscat eum generatio ventura* (Pour que Le connaisse la génération à venir).

Samedi 11 août : Ordination sacerdotale de nos Frères Robert (Augé) et Albéric (Sauer). Le prêtre assistant est le frère jumeau de Frère Albéric, l'abbé Vincent Sauer, de l'archidiocèse de Dijon. 49 prêtres imposent les mains après Mgr Centène.

Dimanche 12 août : Première messe de Père Robert chez les moines, en présence de toute sa famille, venue du Finistère. Première messe de Père Albéric chez les moniales. Demain, ce sera l'inverse, et Père Albéric nous prêchera la douceur du Saint-Esprit, qui agit à la manière d'une infusion et d'une rosée.

Mercredi 15 août : Pour la procession du vœu de Louis XIII, chant en provençal, accompagné par l'orchestre familial des enfants Girard (orgue, violon, violoncelle, alto).

F. Basile

LA VIE MONASTIQUE À LA GARDE

« Ils affermirent leurs mains pour ce bel ouvrage. »

À l'heure où vous lirez ces lignes, la communauté aura déjà accueilli en son sein Père Ambroise, jeune prêtre ordonné l'année dernière au Barroux, et nos deux premiers novices, Frère Jean-Chrysostome et Frère François. Le premier des trois, en plus de sa charge de sous-maître du noviciat et de responsable de l'entretien des abords, poursuit au monastère ses études philosophiques, en lien avec l'IPC de Paris. À la joie de recevoir ce nouveau « renfort » – pour lequel il nous faut vivement remercier ici notre cher Père Abbé –, s'en ajoute une autre puisque le 19 juin dernier, Dom Louis-Marie est venu imposer le scapulaire à notre premier oblat séculier.

Le 11 juillet, en la fête de notre Père saint Benoît, nous avons eu la visite paternelle de notre évêque. Après nous avoir lu sa lettre aux prêtres du diocèse suite à la publication du Motu proprio *Summorum Pontificum,* Mgr Herbreteau a donné des nouvelles de son diocèse, évoqué divers sujets et répondu aux questions des frères sur la réception de cet important document du Saint-Père, la liturgie, les vocations, la formation des clercs et des jeunes en particulier, l'importance de la vie contemplative.

Parmi les autres visites de l'été, nous comptons celle de la Communauté des Béatitudes installée à Prayssas, venue assister à la messe dominicale et faire plus ample connaissance avec notre fondation ; celle de plusieurs groupes de foyers « Domus christiani » auxquels notre Père Martin à fait partager les richesses de *Sacramentum caritatis,* la récente exhortation apostolique de Benoît XVI sur le sacrement de l'Eucharistie ; celle enfin d'une sympathique et édifiante troupe scoute parisienne, de la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal.

Ces scouts, ou d'autres routiers, viendront-ils dans les mois à venir nous donner un coup de

main pour l'entretien de nos bois ? Nous l'espérons. En tout cas, c'est à cette besogne que les frères se livrent désormais une journée par mois.

L'atelier de sculpture de Frère Lazare

Notre frère Lazare, quant à lui, continue à exercer ses talents de sculpteur. De son atelier d'art sont sortis récemment la médaille de saint Pierre et deux bas-reliefs de la Sainte Vierge et de saint Jean pour la chapelle privée de notre Père Abbé. Il doit ensuite répondre à une commande faite par des amis du monastère qui souhaitent une statue de saint Joseph pour leur oratoire.

Enfin, beaucoup de nos amis, fidèles ou visiteurs s'interrogent et nous questionnent sur le concours de projets d'architecture lancé par nos soins en mai dernier en vue de l'édification du futur monastère Sainte-Marie de la Garde. Tandis que le résultat du concours aura lieu dans les premiers jours d'octobre prochain, ce bulletin nous offre l'opportunité de vous en dire un peu plus à ce sujet.

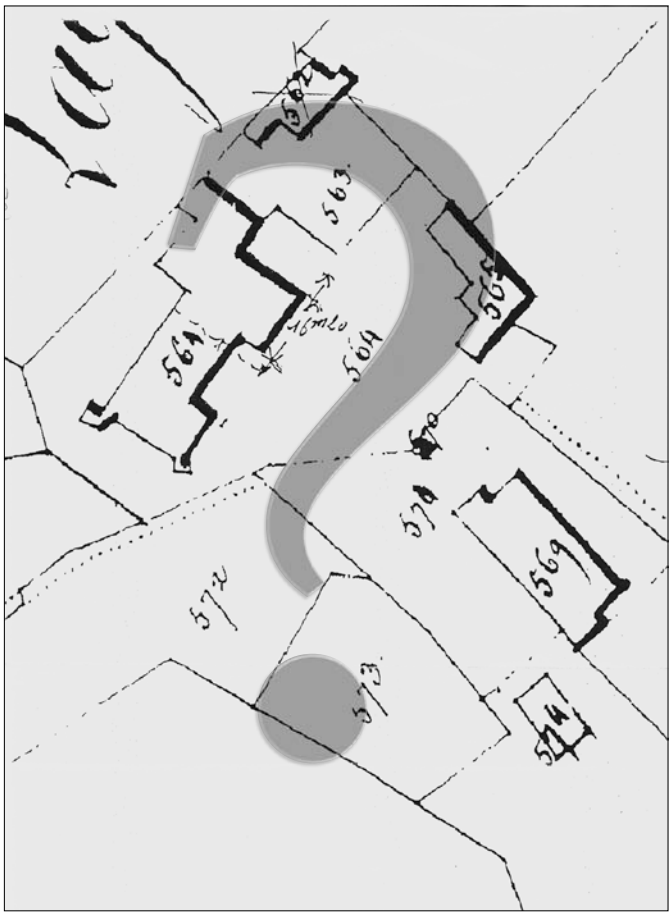

Le plan de La Garde au XIX^e^ siècle.
Et le plan de l'abbaye, quel sera t-il ?

Au vrai, les trois architectes entrés en lice ont du pain sur la planche à dessiner ! Le projet final doit faire vivre une cinquantaine de moines en une abbaye achevée, avec tout ce que cela comporte. Il faut donc concevoir le tout, sans toutefois négliger ce que le jargon architectural appelle « le phasage », c'est-à-dire l'avancée par tranches de constructions, successives et intelligemment programmées. En effet, nous ne sommes actuellement que treize et l'accroissement de la communauté ne pourra se faire que progressivement dans le temps, selon les dispositions de la divine Providence, l'efficace de vos prières pour nos vocations et la générosité des réponses humaines. Toute planification demeurant par là même impossible, il nous a paru raisonnable d'envisager que les premières phases de construction du projet définitif puissent faire vivre un nombre moyen de vingt-cinq moines.

Plus qu'un petit mois, et les prestations à fournir par les candidats nous parviendront. Pour ne rien vous cacher, les maquettes aux 1/500^e^, l'ensemble des façades et coupes nécessaires permettant la parfaite compréhension des projets seront exposés au monastère pendant trois semaines environ après la délibération du jury, soit entre le 10 et le 31 octobre. « "Venez !" … et je leur exposai comment la main bienveillante de mon Dieu avait été sur moi. "Levons-nous !" s'écrièrent-ils, "et construisons !", et ils affermirent leurs mains pour ce bel ouvrage. » (Livre de Néhémie, 2, 17-18.)

F. Marc
Prieur de Sainte-Marie de la Garde

FIGURES MONASTIQUES

DOM JEAN MABILLON : MOINE SAVANT ET SAINT (1632-1707)

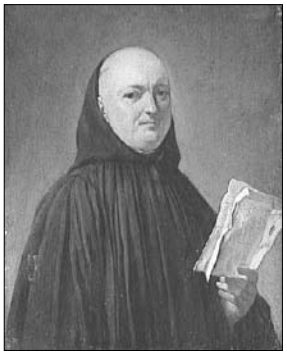

« L'homme le plus savant de mon royaume » : c'est ainsi que Louis XIV appelle couramment l'humble frère Mabillon. Ce bénédictin laisse en effet à sa mort une impressionnante montagne d'érudition de quelque cinquante volumes qui le consacre comme l'un des fondateurs de la science historique. Trois siècles plus tard, on reste saisi par sa grandeur spirituelle.

Né au sein d'une modeste famille de paysans champenois, envoyé étudier à Reims par un oncle curé, il se découvre très tôt une vocation monastique en fréquentant l'abbaye Saint-Rémi rattachée à la congrégation de Saint-Maur, cette magnifique œuvre de réforme monastique qui compte alors 120 maisons en France.

Revêtu de l'habit bénédictin, Frère Jean s'adonne sans mesure à la recherche de la perfection, mais sa santé fragile ne tient pas le coup et il est pris d'épouvantables maux de têtes qui l'épuisent totalement. Il faut l'envoyer se reposer… Bien que tout travail intellectuel lui soit mesuré, on constate déjà ses dispositions pour l'histoire.

Employé à des travaux matériels, il étudie à ses temps libres l'histoire des anciens moines de l'abbaye de Corbie, où on l'a envoyé, et découvre ainsi le récit des miracles de saint Adalard, qui lui obtient sa guérison…

Dom Luc d'Achery, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, a demandé un aide qui puisse continuer ses travaux d'édition après sa mort. Le Père Mabillon est désigné (il a 32 ans) et il arrive un jour de juillet 1664, sac au dos, dans cette maison-mère de la congrégation, vaste atelier d'érudition où les supérieurs orientent les meilleurs esprits. (Le labeur opiniâtre et désintéressé auquel ils s'adonnent nous a valu la fameuse expression « un travail de bénédictin ».) Mabillon se fait connaître par une excellente édition critique des *Œuvres complètes* de saint Bernard.

Devant cette réussite, ses supérieurs le chargent d'éditer les *Vie des saints de l'Ordre de saint Benoît* (qui rempliront neuf gros in-folio). Énorme travail qu'il accomplit avec une rare perfection, non sans provoquer les critiques de quelques esprits chagrins ! N'a-t-il pas eu l'audace d'éliminer plusieurs saints attribués jusque-là à l'ordre de saint Benoît ! Quand bien même vous auriez raison, lui dit-on, ces recueils de vies de saints étant destinées à la piété des moines, pourquoi se soucier de vérité historique ! « Quoi, répond le moine savant, on voudrait séparer la piété d'avec la vérité ? Peut-il donc y avoir contre la vérité une piété véritable et sincère ? » Nous, religieux, ne sommes-nous pas disciples de Jésus-Christ qui est « Vérité » ! Vouloir attribuer à notre Ordre ce qui ne lui convient pas est tout bonnement de la vanité !

Mabillon s'attelle bientôt à d'autres œuvres colossales : les *Analecta,* puis les *Annales de l'Ordre de saint Benoît*. Bossuet le remercie et le félicite pour cet ouvrage, qu'il ne pourra malheureusement pas finir : « Je trouve dans l'histoire de votre Ordre ce qu'il y a de plus beau dans celle de l'Église. »

Plus encore que ces patientes collections, c'est le traité de diplomatique de Mabillon qui suscite l'admiration dans le monde international des savants. La diplomatique est l'étude des « diplômes », c'est-à-dire des documents divers qui établissent un fait. Si le diplôme est un faux, ce qu'il affirme est évidemment sujet à caution. La grande question qui se pose à un historien est donc celle de l'authenticité des diplômes. Question d'ailleurs bien difficile à résoudre, exigeant une longue expérience ! Cette expérience, nul n'était parvenu avant Mabillon à la transcrire en principes clairs. Le premier, il fixe les pierres de touche de sincérité ou d'inexactitude. Instant capital : la science historique moderne est en train de naître…

Une vie aussi chargée de travaux divers et variés pourrait nous faire croire que Dom Mabillon se dispense des offices et des obligations de la vie monastique. Erreur totale ! Aucun moine n'a été plus exact à observer la règle, ni plus zélé que lui pour l'office divin. Le premier à l'office de nuit quand sa santé lui permet d'y aller, ne manquant jamais un office, tout pénétré de la majesté de Dieu à l'église, il est un modèle de fidélité à l'idéal contemplatif. Aussi est-il peiné des attaques du réformateur de la Trappe, M. de Rancé. Ce terrible converti n'admet pas que les moines soient faits pour autre chose que le travail de la terre, le chant au chœur, l'oraison en cellule et la pénitence au monastère, comme il l'expose avec talent dans son livre *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique.*

Le Père Mabillon répond avec sa courtoisie habituelle dans son *Traité des études monastiques*, où il prouve que « l'ignorance n'est pas une qualité nécessaire à un bon religieux ». Les études sont indispensables à la conservation des communautés, surtout certaines dont il fixe les méthodes. Le plus important est pourtant l'esprit dans lequel on les entreprend : ce doit être un esprit surnaturel, tout orienté à la gloire de Dieu. « Il est vrai, et saint Paul l'a dit, que la science sans la charité enfle ; mais il est certain aussi qu'avec le secours de la grâce, rien n'est plus propre à nous conduire à l'humilité, parce que rien ne nous fait mieux connaître notre néant, notre corruption et notre misère. Si les connaissances que vous acquérez par les études ne vous produisent pas cet effet, il vaudrait mieux les quitter que de vous en faire un poison mortel, qui vous causât de l'enflure et de l'orgueil. Mais enfin, lorsque cela arrive, ce méchant effet ne doit pas être attribué à la nature des sciences elles-mêmes, mais à la mauvaise disposition de ceux qui s'y appliquent. »

Peut-on mieux mettre les choses au point ? Dom Mabillon vit d'ailleurs jusqu'au scrupule ce qu'il enseigne. Ses derniers conseils ne seront-ils pas pour rappeler que « la grandeur d'un chrétien consiste dans la connaissance et dans l'aveu de sa misère et de sa faiblesse, dans le mépris de tout ce que le monde estime, honneurs, richesses, grandeurs, élévations, et dans l'amour des humiliations, des souffrances et des ignominies de Jésus-Christ ».

Depuis des années il se prépare à la mort. Il a même recopié dans ce but les récits des plus belles morts de saints dans un petit ouvrage intitulé *La Mort chrétienne*. Le récit de sa mort (le jour de sa fête, 27 décembre 1707), dans une sérénité admirable malgré les pires douleurs physiques, mériterait de faire partie du recueil. C'est la mort d'un saint.

F. Cyrille

Pour en savoir plus, deux livres édités à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Dom Mabillon, en vente à l'abbaye :
- *Dom Mabillon, le moine et l'historien. Œuvres choisies,* édition établie par Odon Hurel. Robert Laffont, collection Bouquins, 2007, 1129 pages, 30 €.
- *Mabillon, vie et portrait,* par Dom Thierry Ruinart. Éditions de Solesmes, collection Monastica, 2007, 200 pages avec illustrations, 17 €.

NOTE DU CELLÉRIER

• Comme l'an dernier, l'hôtellerie du monastère sera fermée quelques semaines en janvier 2008, du lundi 7 au jeudi 31, pour des travaux d'entretien et pour la retraite annuelle de la communauté. Celle-ci aura lieu du 21 au 26 janvier 2008 ; pendant cette semaine la porterie et le magasin seront également fermés et les moines ne recevront pas de visites.

• Les prochaines retraites ou récollections prêchées à l'abbaye auront lieu :

❖ pour les messieurs :
- retraite du vendredi 9 (soir) au mercredi 14 (midi) novembre 2007.
- récollection du vendredi 7 (soir) au dimanche 9 (soir) mars 2008.
- retraite du vendredi 7 (soir) au mercredi 12 (midi) novembre 2008.

❖ pour les jeunes gens (16-30 ans) :
- récollection les 23 et 24 février 2008 (vacances A, B et C).

Écrire au Père hôtelier pour s'inscrire ou demander des précisions.

• Le chantier pour notre raccordement au réseau public d'assainissement a enfin été réceptionné. Il nous libère d'une contrainte et garantit notre respect de la législation comme de notre environnement privilégié, mais il reste financièrement lourd. Nous remercions d'avance ceux qui voudront bien nous aider à nouveau, comme nous remercions ceux qui l'ont déjà fait. Pour cela, n'hésitez pas à faire connaître autour de vous les facilités dont bénéficie le monastère pour être soutenu par les dons ou le mécénat d'entreprise moyennant la délivrance de reçus fiscaux, ainsi que pour recevoir des legs en franchise de droits.

F. Philippe

• ***POUR AIDER LES MOINES.*** Chèques à l'ordre de « Monastère Sainte-Madeleine » – 84330 Le Barroux, ou CCP 6413 65 A Marseille (IBAN : FR17 2004 1010 0806 4136 5A02 986, BIC : PSSTFRPPMAR). **Pour la Belgique :** BCH 000-1431091-50 Bruxelles. — **Pour la Suisse :** Chèques Postaux 12-19114-6.
Notre site : *www.barroux.org*

Artisanat Monastique de Provence – dépôt légal à parution – Imprimé au Monastère